



**3^{ème} Edition des Ateliers Thématiques sur la Gestion des Risques Professionnels
dans l'AgroForesterie (AGERPA)**

du 18 au 22 Novembre 2024, Immeuble CNPS

**CULTURE DE PREVENTION DANS L'AGROFORESTERIE POUR UNE
AGRICULTURE DURABLE : UN AVENIR SAIN ET SÛR**

RAPPORT DE SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Rapporteurs :

M. SAWADOGO François Dassise (Burkina Faso)

Mme AKONO Ermine (Cameroun)

M. BADJI Ahmed Saloum (Sénégal)

Dr AGOUA A. Aline-TOTO (Côte d'Ivoire)

M. DAVID Pascal Yvon (Bénin)

I. INTRODUCTION

I.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur de l'Agriculture est le 1^{er} employeur en Afrique. Il occupe 60 – 70% de la population active.

C'est l'un des secteurs d'activités les plus accidentogènes dans le monde. En effet, les travailleurs de l'agriculture sont deux fois plus susceptibles de mourir au travail que ceux des autres secteurs selon l'OIT.

Face à cette situation l'Inter Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP) a mis en place un organe spécialisé sur la gestion des risques professionnels dans l'Agroforesterie dénommé : « **Ateliers thématiques de Yaoundé sur la gestion des risques professionnels dans l'agroforesterie (AGERPA)** ».

La présente édition a pour thème central « **Culture de prévention dans l'agroforesterie pour une agriculture durable : un avenir sain et sûr** ».

L'objectif général de cette 3^{ème} édition était de rassembler les principaux acteurs de l'agriculture en vue de porter une réflexion sur le développement d'une culture de prévention efficace et pérenne pour préserver la sécurité et la santé des travailleurs et travailleuses du secteur agroforestier en Afrique.

II. PARTICIPATION ET ENCADREMENT TECHNIQUE

II.1. LES PARTICIPANTS

Cette édition des Ateliers Thématiques sur la Gestion des Risques Professionnels dans l'Agroforesterie a enregistré la participation de 125 personnes venues de **douze (12)** pays membres de l'IAPRP à savoir : **Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Mali, Niger, République de Guinée, République Démocratique du Congo, Tchad et Sénégal.**

Ont également été présents, des entreprises du secteur agricole, le BIT, des Organisations syndicales, la Société Camerounaise de Santé et Sécurité au Travail et la Fédération Africaine des Associations des Accidentés du Travail et Malades Professionnels, ainsi que les professionnels de la Sécurité et Santé au Travail, et des experts internationaux venus du Canada et des Etats-Unis.

II.2. L'ENCADREMENT TECHNIQUE

L'encadrement technique a été assuré par un comité scientifique international présidé par les Professeurs Agrégés **YEBOUE-KOUAME BROU Yves** de Cote d'Ivoire (Secrétaire Général par intérim de l'IAPRP) et **OWONA MANGA Léon Jules** de l'Université de Douala et composé de professionnels en Sécurité et Santé au travail des caisses de sécurité sociale et d'experts désignés de l'IAPRP.

III. DEROULEMENT DES ACTIVITÉS

Cette édition s'est articulée autour des grands axes suivants :

1. La cérémonie officielle d'ouverture
2. La présentation des termes de références
3. La conférence introductive sur le thème central
4. Les panels, travaux en ateliers et en commissions
5. L'adoption des actes
6. La cérémonie de clôture

III.1. DE LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE

Elle s'est déroulée en présence de Mr le Directeur général de la CNPS Cameroun, Mr le Président de l'IAPRP (DG CNSS Gabon) et de Monsieur le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale du Cameroun.

Le Directeur général de la CNPS du Cameroun, Monsieur Alain Noel Olivier MEKULU MVONDO AKAME président du Comité d'Organisation a témoigné sa gratitude au MTSS pour son appui constant aux délégations des organismes de sécurité sociale et à tous les partenaires, il a souhaité la bienvenue et exprimé ses attentes. De plus, il a indiqué que le thème reflète la volonté des états membres de répondre aux défis cruciaux de l'Agroforesterie caractérisé par le faible niveau d'éducation, la précarité des emplois et la quasi-informalité du secteur. Il a conclu son allocution en rappelant la nécessité d'approfondir les réflexions engagées pour apporter des solutions adaptées et durables à travers des stratégies efficaces.

Monsieur le Président de l'IAPRP, Docteur Olivier REBIENOT PELLEGRIN, Directeur général de la CNSS du GABON, a exprimé sa profonde gratitude au Directeur général de la CNPS et aux autorités camerounaises. Par ailleurs, il a rappelé que cette édition s'inscrit dans le cadre des activités à caractère régulier de l'IAPRP et témoigne d'un engagement des acteurs pour la préservation de l'intégrité physique et morale des travailleurs exposés aux risques en milieu agricole. Il a clos son propos en insistant sur la nécessité d'élaborer et mettre en œuvre une politique de SST adaptée pour garantir un milieu de travail sûr et sain dans les pays membres.

Monsieur le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, représentant le Premier Ministre Chef du Gouvernement a adressé des mots de bienvenu aux participants, et relevé l'importance que l'Etat du Cameroun accorde à ces assises. Il a également précisé que le Président de la République du Cameroun son **Excellence Monsieur Paul BIYA** encourage le travail de la terre par une vision stratégique et une législation spécifique visant à garantir un environnement de travail sain et sûr pour tous. Il a clôturé son discours en réitérant les attentes du Chef de l'Etat du Cameroun au bénéfice des travailleurs de l'agroforesterie et des populations.

III.2 DE LA PRÉSENTATION DES TERMES DE RÉFÉRENCE

La présentation des objectifs, résultats attendus et impacts souhaités a été faite par **Mme Ermine AKONO** suivi du point de mise en œuvre des recommandations de la dernière édition des AGERPA par Monsieur **Guy BETEBE**.

III.3 DE LA CONFÉRENCE INTRODUCTIVE SUR LE THÈME CENTRAL

Cette présentation a été assurée par **Dr Chantal OUWE**, Secrétaire permanent des AGERPA. Elle a axé sa communication sur :

- ❖ Les Fondements de la culture de prévention (C155 et C187) ;
- ❖ Les Enjeux de développement d'une culture de prévention ;
- ❖ La construction d'une culture de prévention ;
- ❖ Les Défis de la mise en œuvre d'une culture de prévention.

Elle a terminé sa communication en indiquant que la culture de prévention est le levier incontournable pour la prévention durable des risques professionnels dans l'agriculture.

III.4 DES CONTRIBUTIONS DU BIT ET DE L'IAPRP

Dans le cadre des contributions des institutions internationales sur le thème central, **Dr Joseph DIEUBOUE**, spécialiste SST du BIT a insisté sur les instruments pertinents de l'OIT en SST notamment les conventions fondamentales ci-dessus citées et la nouvelle stratégie globale pour accompagner cette initiative dans les Etats membres de 2024 à 2030. Il a achevé son intervention en insistant sur les outils pratiques que le BIT a mis en place pour le développement de la SST en milieu agricole et le développement durable à l'exemple du « **WIND** » dans le secteur de l'agriculture et du développement local.

Le **Professeur Yves YEBOUE KOUAME**, Secrétaire général par intérim de l'IAPRP a pour sa part, présenté succinctement l'IAPRP, fait un état des lieux de la SST dans l'agroforesterie, et présenté les contributions de l'IAPRP à la promotion de la SST ainsi que les défis et les perspectives.

III.4 LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Ces travaux avaient pour thèmes :

- La culture de prévention,
- Les lieux de travail surs et sains,
- Les défis des maladies professionnelles,
- Les EPI dans l'Agroforesterie.

RECOMMANDATIONS

Au terme de ces travaux, plusieurs recommandations ont été formulées :

➤ **À L'ENDROIT DES PAYS MEMBRES DE L'IAPRP :**

1. Ratifier la convention 184 de l'OIT relative à la Sécurité et Santé dans l'agriculture ;
2. Promouvoir l'utilisation des intrants biologiques dans l'agroforesterie.

➤ **À L'ENDROIT DES ONSS :**

1. Réaliser la cartographie des risques professionnels dans le secteur de l'agroforesterie ;
2. Elaborer une directive sur la gestion des premiers secours dans les exploitations agricoles
3. Former des professionnels des radio communautaires sur les risques professionnels dans l'agriculture et la culture de prévention ;
4. Elaborer un répertoire toxicologique du secteur agricole.

Fait à Yaoundé, le 22 Novembre 2024

Pour l'AGERPA

Les Participants